

Synthèse des doléances relatives aux modifications de la circulation rue Maghin

1. Avant toutes choses, nous regrettons l'absence de concertation préalable dans les décisions prises. Ce manque aux promesses faites par la Ville de Liège est préjudiciable dans la relation de confiance entre les élus et les citoyens. Si des experts techniques existent, nous rappelons que les experts du terrain, ce sont les habitants.
2. Nous actons avec plaisir les décisions globales relatives à l'apaisement de la mobilité (zone 30, rues cyclables, ...) pour la Ville de Liège. Néanmoins celles-ci nécessitent, pour leur bonne application, l'adhésion et la compréhension des citoyens et que leur efficacité soit reconnue. En ce qui concerne la rue Maghin :
il est difficile d'adhérer à un projet dont les habitants ont été exclus de l'élaboration ;
il est difficile de comprendre un projet qui n'est ni expliqué, ni justifié ;
il est difficile de reconnaître une efficacité à un projet qui empire la mobilité.
3. Les problèmes de mobilité dans la rue Maghin en direction de la place des Déportés étaient connus. Les modifications apportées n'apportent aucune solution à ceux-ci, et au contraire, aggravent le problème de 3 façons : dans la rue Maghin elle-même, dans la rue des Franchimontois, et dans le quartier. Les nuisances engendrées par les modifications de circulation rue Maghin sont synthétisées ci-dessous. Mais nous sommes conscients que c'est en élargissant la réflexion à l'étendue du quartier et en prenant en compte les projets futurs que nous solutionnerons les soucis d'un quartier qui ne veut pas être une zone de transit intense !

La situation rencontrée actuellement est illustrée sur le site www.liegenord.be

A ce stade nous constatons et déplorons :

RUE MAGHIN

A. Trafic

La mise en sens unique n'a nullement solutionné le problème du trafic vers le centre.

Au contraire, alors que nous sommes en période « confinement », l'augmentation de la densité du trafic, due au ralentissement (causé aussi par les ronds-points « Déportés ») et au report de circulation engendré par les travaux du tram, est plus forte et les embouteillages plus conséquents. Les pollutions engendrées par ces véhicules à l'arrêt, augmentent et sont fortement nuisibles pour les habitants et les écoliers, étudiants du quartier.

Aux heures de pointes (durant le confinement), sortir du quartier pour les habitants ressemble à une longue et très lente procession provoquée par les modifications.

Nous sommes particulièrement inquiets dans ces conditions, de l'accès « rapide » et /ou « aisé » des véhicules de secours, ainsi que pour les soins à domicile. Sans oublier les livraisons de repas par exemple.

B. Pistes cyclables

La piste montante (vers les Coteaux) est dangereuse pour les cyclistes car les automobilistes voulant quitter leur place de stationnement, ne voient pas les vélos qui « descendent » la rue. La notion de sécurité n'est ni rencontrée pour les automobilistes, ni pour les cyclistes.

La piste descendante (vers le centre) n'est effective qu'au 2/3 de la rue Maghin. De sorte que les cyclistes venant de la rue Lamarck-Jonruelle, ont une tendance naturelle à emprunter la piste de gauche (piste descendante), ce qui engendre des croisements dangereux.

c. Stationnement

Nous devons toujours constater que le phénomène des voitures ventouses (travailleur du centre-ville parquant leur véhicule en zone non payante), le report des stationnements dû au travaux du tram est en forte augmentation et qu'il engendre une gêne importante pour les riverains. A noter que pour se rapprocher au plus près du centre, les voitures ventouses passent par la rue des Franchimontois.

Pourtant la voiture et son stationnement restent souvent indispensables notamment pour les familles. Une nouvelle population est de retour dans notre quartier, il faut lui donner, tout comme aux autres, l'opportunité d'y vivre avec agrément et d'y rester.

La répression du stationnement non autorisé reste peu visible.

RUE DE FRANCHIMONTOIS

A. Trafic

La mise en circulation sens unique de la rue Maghin, engendre un détour « obligé » pour la circulation entrante dans le quartier dont les habitants voulant rentrer chez eux. Ce détour (déviation imposée) passe par la rue des Franchimontois.

Le gabarit de cette rue étroite, dont la voirie est dans un état déplorable n'est pas adaptée à un trafic intense tel que celui qui y est maintenant détourné

Le passage est difficile voire impossible, car des véhicules (et on a expliqué ci-dessus pourquoi) stationnent souvent des deux côtés de la voirie (avant et après les plots près de la crèche).

L'augmentation du trafic va engendrer une détérioration rapide de la voirie. Que fera-t-on en cas de soucis empêchant la circulation ?

Cette circulation augmentée n'apaise pas du tout, les habitants de la rue. Leur qualité de vie (pollution, bruits) s'est nettement dégradée. Qu'en sera-t-il de leurs nuits quand le couvre-feu sera levé ?

Certains habitants se posent la situation de l'impact de cette circulation, qui fait trembler les maisons lors du passage des camions, sur la stabilité des constructions, en regard du sous-sol truffé de galeries minières.

Les divers investissements publics concentrés sur la place Vivegnis (SPI, Ateliers et Résidences d'artistes, bibliothèque, etc..) voient leur attractivité réduite par les difficultés d'accessibilité. Certains investisseurs pensent déjà à délocaliser leur activité.

Impacts sur QUARTIER

A. Trafic

Les camions de livraison sont mis en difficultés par les nouvelles mesures, car les tournants et l'étroitesse des voiries posent problèmes.

Il en va de même pour les cars desservant l'hôtel Mercure, qui ne peuvent entrer dans le parking (rue Saint-Léonard) qu'en venant par la rue Chéri. L'hôtel déjà confronté aux travaux du tram sur sa façade principale avait contourné le problème grâce à cet accès parking rue St Léonard)).

Les camions liés aux entreprises et commerces du quartier rencontrent d'énormes difficultés rue des Franchimontois et aux carrefours.

Les commerces devenus plus difficilement accessibles craignent pour leur équilibre économique, principalement dans la rue Maghin, en Jonruelle, rue Chéri, ...

Les habitants du triangle Maghin-Mathieu Laensberg-Vivegnis, sont impactés par la déviation imposée. Outre l'impact environnemental, il reste le stress pour les véhicules de trouver une place et de ne pas être obligés de répéter des tours de plus d'un kilomètre.

B. Incivisme routier

Le non-respect des règles du code de la route est un problème qui se généralise, mais la mise en place d'un plan de circulation inadéquat encourage l'incivisme routier.

Les structures mises en place se limitent à de la peinture au sol, il est donc facile de ne pas les respecter tant pour le 30km/heure que pour la circulation.

Pour la zone 30, il importe de mettre en place des structures contraignant le 30 km et d'éviter les incohérences (comme les panneaux « fin de zone de 30 » après une école)

Pour la circulation, notamment des vélos, le manque de sécurité des couloirs va tenter certains d'utiliser les trottoirs... Pauvre piéton ou habitant sortant de chez lui.

Un transfert d'espace au vélo, sans concertation et sans apporter aucune solution au problème de congestion préexistant est "insultant" pour les autres usagers. D'accord pour la mobilité douce, mais l'espace public doit être partagé, pas séquestré par un seul mode de déplacement.

LE PRIX EST TROP LOURD POUR LES HABITANTS.

D'autant que d'autres solutions existent, nous souhaitons en parler et être entendus.

Toutes les catégories (piétons, cyclistes, automobilistes, usagers des transports en commun, commerçants, artisans, ...) doivent être sollicités pour des choix de cette importance.

Ce n'est pas seulement la rue Maghin qui a été mise à sens unique, mais tout le quartier : un seul accès par la rue St Léonard qui accentue encore le sens de rotation des flux de circulation, un gigantesque sens giratoire !

Cette synthèse des doléances a été établie en vue d'une concertation que nous voulons constructive. Nous souhaitons rencontrer les « décideurs » afin de leur faire part des observations des éléments factuels mais aussi envisager des solutions pour le bien-être des habitants.

Liège, le 15 décembre 2020.

Roxane Cremer, Sabina Severini, représentantes pour la rue Maghin

Pierre Nicolay et Georges Goosse pour le Comité des Habitants du Quartier Saint-Léonard